

UFC Que Choisir Vallée de Montmorency

PV de l'AG 2018 (14 mars 2019)

Début de l'AG

Monsieur Cima ouvre la séance à 20h50.

Décompte des présents et représentés : 13 présents et 58 pouvoirs.
Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation : 187 ; contre 175 l'an dernier.

Rapport moral par M Cima

L'association a 41 ans.

Actions, enquêtes, représentation

1-Enquêtes nationales

Nous avons réalisé les enquêtes proposées par notre Fédération. Elles ont été assurées par Mme Dargnat, Mme Gals, Mme Le Nevé, Mme Clément, M. Cima, M. Du Bled, M. Fouché, M. Vau, et M. Rissey (nouveau bénévole).

2-Actuellement nous sommes membres :

- de la Commission Consultative des Services Publics Locaux Émeraude (traitement des ordures)
- du Conseil d'Exploitation de l'agglomération des villes du Valparisis où nous siégeons dans la commission sur l'assainissement.
- de la Commission départementale de surendettement
- de la CDAC (Implantation ou modification de grandes surfaces de vente)
- de la Commission des usagers de la clinique des Sources (Montmorency)
- de la Commission des usagers de la clinique de Belloy en France.

Litiges (permanences, courrier, courriels)

En 2019 nous avons réalisé 40 permanences à St Gratien, par Mme Clément, Mme Gals, M. Cima, M. Du Bled, M. Fouché et M. Rissey.

Durée des permanences : une heure, voire plus en cas d'affluence, par semaine (sauf pendant les vacances scolaires), le jeudi de 19h à 19h30 au Centre Culturel du Forum à St Gratien.

La moyenne des personnes venues aux permanences (litiges et conseils) a été de 1,5 par permanence.

Nous (Mme Clément, MM Cima, Du Bled, Rissey) avons traité 101 dossiers dont, pour M Du Bled, 77 en ligne.

Banque : 10% ; FAI : 10% ; immobilier : 20% ; e-vente : 5% ; assurances : 10% ; auto : 10% ; divers : 35%.

Moyens de communications

- Le site sur Internet (www.ufc-ul.org) a 20 ans. Il fonctionne bien. Il draine des « non adhérents » et nous permet de recevoir des courriels. Il a toujours un hébergeur gratuit... pour l'instant.
- Boîte aux lettres. Cette année nous n'avons pratiquement pas eu de courriers postaux de non adhérents.

- Bulletin **Consommateur du 95** : Nous en sommes au n°152 (en comptant celui du 1^{er} trimestre 2019), à la 38^{ème} année de publication (1 par trimestre, consultables, téléchargeables et imprimables à partir de notre site).

Relations avec les 2 autres AL du 95

Nous n'avons plus de relations officielles avec les deux autres AL du 95, l'UD ayant été dissoute.

Relations avec l'Union Régionale

Nous avons renoué des liens avec cette instance que nous avions négligée, faute de temps.

Relations avec la Fédération

- Comme chaque année, l'UFC national nous demande un bilan complet et complexe de l'activité de notre AL : nombre d'adhérents, d'actifs, depuis quand..., si nous avons un bulletin local, un site Internet...
- Réalisation d'enquêtes nationales par notre AL et participation aux réunions statutaires.
- M. Fouché a participé à l'AG de 2018.
- Conformément à la demande de l'UFC, nous avons dû faire une AGE le 20 septembre 2018 (report de l'AGE du 13 septembre 2018 ajournée faute de quorum atteint), afin de modifier nos statuts.
- Au cours de l'année 2018 l'UFC a organisé une « pré-journée du mouvement », sorte de « grand-débat national » avant l'heure et au cours de laquelle nous avons rempli un questionnaire copieux sur nos actions, finances.... La restitution de ce grand-débat se tiendra la semaine prochaine.

Rapport financier

Il est ensuite procédé à la présentation du rapport financier par Mme Dargnat, trésorière.

- Montant des cotisations : 28€ par an (1^{ère} adhésion) 23€ les autres années.
- Abonnement au **Consommateur du 95** : 4€ par an. Gratuit pour les adhérents.

Recettes 2018 :

Adhésions + Dons	4 864,00 €
Subvention DGCCRF	1 192,89 €
Remboursement de frais (Téléphone + mission + transport pour A.G)	39,70 €
TOTAL RECETTES	6 096,59 €

Dépenses 2018 :

Timbres et téléphone	1 599,79 €
Frais de déplacements	409,05 €
Assurances	570,37 €
Part fédérale (5.70 € par adhésion)	1 065,90 €
Frais tirage bulletins	355,67 €
Matériel bureau	348,98 €
Fournitures bureau	282,20 €
Frais de CA	240,13 €
Frais pour formation20,00 €
Cotisation UR	22,00 €

TOTAL DEPENSES 4 914,09 €

En banque au 01.01.2018	10 364,52 €
Résultat de l'exercice positif	1 182,50 €

En banque au 31.12.2018	11 547,02 €
Caisse d'Epargne au 31.12.2018	22 519,31 €

Discussions à propos des rapports et propositions

Discussions sur les solutions pour faire venir de nouveaux adhérents et bénévoles.

Votes des rapports

Il est ensuite procédé, selon les statuts, au vote du quitus :

 Rapport moral : adopté à l'unanimité des présents et représentés.

 Rapport financier : adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Prévisions

En 2019, notre objectif est de :

- Poursuivre le traitement des litiges locaux et Internet.
- **Motiver des bénévoles pour distribuer des tracts sur les marchés (renouer ainsi avec une habitude que nous avons il y a une vingtaine d'années et que nous n'avons pas réussi à remettre en place en 2018, faute de bénévoles)**
- Continuer la publication du **Consommateur du 95**
- Continuer à gérer notre site Internet et peut-être à le « dépoussiérer »
- Continuer à faire les enquêtes nationales
- **Tester la mise en place de réunions à thèmes dans le but de mobiliser certains adhérents, tel que nous l'avons fait aujourd'hui au sujet des attentes des consommateurs par rapport à l'Europe.**
- Faire de la publicité, pour notre AL, dans les revues locales et municipales. Nous n'avons pas eu le temps de le faire en 2018.

Renouvellement du CA

Conformément aux statuts, il est procédé au renouvellement du conseil d'administration.

Les administrateurs sortants sont : Mme Le Nevé, M. Cima.

Chacun d'eux a candidaté conformément aux statuts.

Il est procédé au vote pour le renouvellement des administrateurs.

Résultats : tous élus à l'unanimité des présents et représentés

Montant de la cotisation

Après discussion sur le montant des cotisations, vue la trésorerie positive, le conseil d'administration propose que les montants des cotisations soient reconduits pour 2019, à savoir :

- 28€ pour la première année d'adhésion ;
- 23€ pour chaque année suivante ;
- 0€ pour les bénévoles dont l'implication est avérée dans les enquêtes, les litiges, les représentations.

Résultat du vote : adopté à l'unanimité des présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35

Conseil d'Administration faisant suite à l'AG du 14-3-2019

Présents : MMes Dargnat, Gals, Le Nevé. MM. Cima, Du Bled.
Absent excusé : M. Fouché.

Election du Bureau

Résultat des élections. Chaque membre du Bureau est élu à l'unanimité des présents :
Président : M. Cima ; Trésorière : Mme Dargnat ; Secrétaire : M. Fouché.

UFC Que Choisir Vallée de Montmorency Membres du CA suite à AG 2018 du 14 mars 2019

Président
M. CIMA Raymond

Trésorière
Mme DARGNAT Jacqueline

Secrétaire
M. FOUCHÉ Pascal

Autres membres du CA

Mme GALS Catherine

Mme LE NEVÉ Isabelle

M. DU BLED Thierry